



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



TALENT est un forum pour :

-> l'échange d'expériences, d'expertise et de connaissances sur les programmes et interventions (au niveau national ou régional) liés à l'amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage dans les pays d'Afrique subsaharienne ;

-> promouvoir la recherche et la production de connaissances sur ces questions afin d'éclairer les changements de politique ;

-> renforcer la capacité des pays à relever les défis liés à l'élaboration et à la mise en œuvre du curriculum, à la formation des enseignants et à la pédagogie, ainsi qu'à l'évaluation des apprentissages.

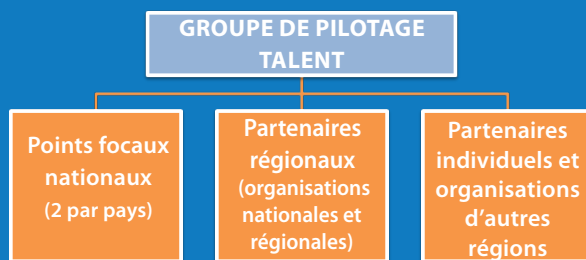


Éducation 2030

Newsletter #1

De janvier à juin 2020

Le Réseau des éducateurs pour la transformation de l'enseignement-apprentissage (TALENT) est une plateforme transnationale pour la mise en réseau et l'échange d'informations sur l'enseignement et l'apprentissage au niveau régional. Le Secrétariat du réseau est actuellement au Bureau Régional de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest/Sahel, basé à Dakar, et il vise à favoriser des stratégies efficaces pour améliorer l'apprentissage dans le but de mettre en œuvre l'ODD 4 et l'Agenda 2030 pour l'Éducation.



Sommaire

Répondre au défi de la continuité pédagogique en période de COVID-19 - UNHCR	p. 2
Renforcement des apprentissages dans la région la région en contexte de COVID-19 - UNICEF	p.3
L'Afrique, au défi d'un enseignement à distance de qualité pour tous - IIPE	p.4
Investir dans les TIC en éducation, un chemin sans retour - ISU	p.5
Conduire des évaluations de l'apprentissage pendant les fermetures d'écoles - IICBA-TALENT-ADEA	p.6
Rapport régional sur les mécanismes et pratiques d'assurance qualité dans la formation initiale des enseignants du cycle primaire /fondamental au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Sénégal - UNESCO-IFEF-CONFEMEN	p.7
COVID-19 et continuité pédagogique dans les pays, la CONFEMEN comme cadre de concertation entre les ministres de l'espace francophone - CONFEMEN	p.8
Cartographie des systèmes d'évaluation de l'apprentissage en Afrique subsaharienne - TALENT	p.8
Rejoignez le réseau TALENT !	p.9

LE RÉSEAU TALENT COUVRE LES PAYS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE :



Afrique du Sud, Angola, Benin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Erythrée, Eswatini, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Equatoriale, Kenya, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, République du Congo, Rwanda, Sao Tomé et Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan du Sud, Tanzanie, Tchad, Togo, Uganda, Zambie, Zimbabwe



Les impacts de la COVID-19

- Les **fermetures d'écoles** à l'échelle nationale en Afrique de l'Ouest et du Centre affectent **120 millions d'enfants** dans la région, y compris les enfants réfugiés et déplacés de force qui sont intégrés dans les systèmes éducatifs nationaux.
- Ces fermetures sont particulièrement susceptibles **d'aggraver les inégalités d'apprentissage préexistantes**.
- Leurs impacts se répercutent de manière disproportionnée **sur les pays les plus pauvres et les communautés les plus marginalisées et vulnérables**, dont **700 000 enfants réfugiés et plus de 2 millions d'enfants déplacés internes**, et en particulier sur ceux qui vivent dans des zones rurales reculées.
- La **fracture numérique** y aggravera inévitablement la **fracture éducative**.
- Plus longtemps les enfants marginalisés sont déscolarisés, **moins ils sont susceptibles de retourner à l'école, et notamment les filles**.

Pour assurer la continuité de l'apprentissage dans un environnement protecteur et pour préparer la réouverture des écoles en toute sécurité, le HCR travaille avec les Ministères en charge de l'éducation et leurs partenaires au développement. Les objectifs sont d'assurer l'inclusion des enfants réfugiés dans les plans nationaux de réponse à la COVID-19, de soutenir l'accès des élèves déplacés aux programmes d'enseignement à distance, et ce même dans des contextes à faible technologie voire parfois d'absence totale de nouvelles technologies, grâce à des outils tels que l'éducation à la radio et la distribution de matériel d'auto-apprentissage sur papier, d'améliorer la formation en santé des enseignants, de soutenir les activités de sensibilisation communautaire sur la COVID-19, de renforcer les infrastructures WASH dans les écoles et de soutenir le développement de programmes de rattrapage pour minimiser les taux d'abandon, en particulier dans les communautés les plus marginalisées.

Le HCR travaille également avec les partenaires de l'éducation pour garantir que la centralité de la protection, en ce qui concerne la santé physique, la santé mentale et la continuité de l'apprentissage, soit prise en compte avant, pendant et après le processus de réouverture des écoles.

Enfin, en tant que membre actif des deux groupes régionaux de coordination de l'éducation (le Groupe régional de coordination sur l'ODD4-Éducation 2030 et le Groupe de travail régional sur l'éducation dans les situations d'urgence), le HCR joue un rôle clé dans le développement de l'approche Nexus, en collaboration avec les partenaires humanitaires et de développement, pour fournir un soutien aux pays en termes de réponse aux urgences, de résilience et de planification du relèvement. Le HCR contribue également à l'élaboration du Cadre stratégique R-UNSDG pour la réponse d'urgence en matière d'éducation à la crise COVID-19 en Afrique, qui vise à fournir une approche régionale concertée à l'appui de la réponse COVID-19 de l'Union africaine et à soutenir sa stratégie d'éducation à distance.

Au Tchad, des étudiants réfugiés proposent des séances de tutorat à domicile aux candidats au baccalauréat afin de s'assurer qu'ils sont prêts à reprendre leurs études.

Crédit photo : Simplicie Kpandji,
UNHCR Chad





RENFORCEMENT DES APPRENTISSAGES DANS LA RÉGION EN CONTEXTE DE COVID-19

La réponse de l'UNICEF en matière d'éducation à la pandémie en Afrique de l'Ouest et du Centre est guidée par le programme de préparation de la Stratégie mondiale de l'éducation, qui couvre les besoins d'apprentissage des enfants âgés de 3 à 18 ans, en se concentrant sur les pays et les enfants qui sont touchés par le virus, y compris les enfants les plus vulnérables et exclus dans les zones les plus reculées et difficiles d'accès.

L'UNICEF joue un rôle de premier plan depuis mars 2020, tant au niveau régional que national, en soutenant une réponse multi-sectorielle et cohérente pour les besoins des enfants en matière d'éducation dans les 24 pays.

Cette réponse consiste principalement à :

- Assurer la coordination des clusters EIE et LEG, ainsi que le partenariat pour l'harmonisation et la collecte de fonds de la réponse du secteur. Au Ghana, l'UNICEF a mis en place des partenariats non traditionnels, notamment avec la Fondation Mastercard, les radios communautaires ou encore les producteurs de cacao ;
- Développer et déployer du matériel d'enseignement à distance pour assurer la continuité de l'éducation pour tous: 24 pays ont lancé des programmes de télévision et de radio avec le soutien de l'UNICEF, ainsi que l'impression de matériels d'enseignement à domicile révisés ;
- Établir des protocoles pour une réouverture sécurisée des écoles. Ainsi, en Côte d'Ivoire, le pays se concentre sur les classes de rattrapage, les programmes de parentalité et de leadership, le suivi en temps réel intégré dans le SIGE, la mobilisation communautaire et le soutien à l'éducation des filles ;
- Développer un agenda de gestion des connaissances pour apprendre et documenter les bonnes pratiques face à la pandémie sur la réponse des pays en matière d'éducation, ainsi que les programmes et outils d'enseignement à distance dans les pays.



Les impacts de la COVID-19

- Les **fermetures d'écoles** mettent en péril les progrès réalisés en matière d'accès à l'éducation et à l'apprentissage, particulièrement en Afrique occidentale et centrale, où l'on estime à **41 millions le nombre d'enfants non scolarisés âgés de 6 à 15 ans**.
- Depuis le début de la pandémie, **environ 36 millions sur 59 millions d'enfants touchés ciblés par l'UNICEF ont bénéficié d'un enseignement à distance ou à domicile**.
- 7 820 écoles sur 418 000 appliquent des protocoles de sécurité à l'école.

Les impacts de la COVID-19

- Dès le mois de mars 2020, **185 pays et territoires décrètent la fermeture des établissements scolaires pour plus d'un milliard d'élèves** et accélèrent ainsi la nécessité pour les États d'opérer **une métamorphose de leurs modèles d'enseignements**.
- Ces fermetures sont particulièrement susceptibles **d'aggraver les inégalités d'apprentissage préexistantes**.

En Afrique, face à la la crise de la Covid-19, plusieurs gouvernements se sont détournés des modes traditionnels d'apprentissages et ont orienté leurs stratégies nationales de réponse à la pandémie vers des formes alternatives, où l'enseignant et ses élèves ne sont plus en contact physique. Désormais, l'école se fait à la maison.

Comment s'assurer alors de l'accessibilité de l'enseignement à distance et de la qualité des apprentissages pour tous les élèves, même les plus vulnérables ?

De nombreux canaux existent, tels que la radio, la télévision, les supports papiers, les plateformes numériques, les tablettes ou les smartphones. Cependant tous n'offrent pas les mêmes possibilités d'apprentissage. Dans quelle mesure peuvent-ils donc permettre aux élèves de poursuivre leur scolarité à distance au regard de la diversité des réalités locales ?

Pour éclairer le choix des pouvoirs publics en la matière, l'IIPE-UNESCO Dakar, publie une note sur le défi du suivi de la qualité dans un enseignement de base à distance [1]. Cette publication réalisée dans le cadre de son Programme régional d'appui au pilotage de la qualité passe au crible les différents canaux et permet d'établir la pertinence de leurs usages en fonction des enjeux éducatifs en présence.

L'offre pédagogique doit s'adapter à la diversité des contextes locaux

L'enseignement en ligne, par le recours à des plateformes numériques avec ordinateur ou smartphone, a été largement médiatisé. Il est vrai que les avantages sont nombreux. Ce canal d'instruction offre un accès libre et massif aux ressources éducatives, il peut être suivi en direct ou en rediffusion, et favorise l'autonomie des élèves. Ces dispositifs sont largement plébiscités par les élèves et favorisent le maintien de la relation pédagogique en dépit de la distance. Cela étant, l'utilisation efficace de ces outils ne peut se faire sans une formation préalable à leur manipulation, et encore moins sans une connexion internet de bonne qualité.



« Alors même que les ministères de l'Éducation s'engagent dans l'élaboration de plans d'urgence pour assurer la continuité pédagogique de l'enseignement, 89 % des apprenants n'ont pas accès aux ordinateurs familiaux et, parmi ceux qui y ont accès 82 % n'ont pas d'abonnement à internet en Afrique Subsaharienne. L'offre pédagogique doit donc prendre en compte les niveaux de couvertures internet par zone géographiques et d'accès à l'électricité »,

Patrick Nkengne, co-auteur de la note et expert principal en pilotage de la qualité à l'IIPE-UNESCO Dakar.

En dehors des plateformes numériques, d'autres canaux présentent un potentiel éducatif avantageux pour l'enseignement à distance en Afrique. La radio, notamment, est le moyen de communication le plus accessible.

Selon les données de l'UNESCO, plus de 80 % des foyers ont accès à un poste de radio en état de marche sur le continent africain. Des ressources pédagogiques existent déjà pour ce moyen de communication dans de nombreux pays et les informations peuvent être diffusées en langues locales.

Une limite toutefois, il n'est pas certain que les élèves, souvent occupés par des travaux domestiques, soient présents à l'heure fixe de diffusion de l'émission. Il en est de même pour ce qui concerne la télévision qui bénéficie d'une portée considérable en Afrique. Les pays disposent tous de chaînes nationales pouvant diffuser des programmes éducatifs mais les contenus ne peuvent tenir compte de l'année d'études de chacun des élèves. Par ailleurs, la télévision ne permet pas l'interaction entre l'enseignant et l'élève qui est réduit en spectateur sans possibilité d'agir sur le rythme ni de poser des questions.

Dans cette note, les experts de l'IIP-UNESCO Dakar mettent en lumière les éléments à prendre en considération pour s'assurer de la qualité d'un enseignement à distance. Pertinence des contenus proposés, couverture du public visé, suivi des apprentissages... les acteurs de l'éducation doivent mener une réflexion en amont sur les modalités d'enseignement à distance, en cohérence avec la diversité des contextes locaux.

[1] Une deuxième note rendra compte des dispositifs déployés par les ministères de l'éducation des pays d'Afrique subsaharienne.



INVESTIR DANS LES TIC EN ÉDUCATION, UN CHEMIN SANS RETOUR

La COVID-19 aura forcé les pays africains au saut numérique sans précédent, mais il n'y avait pas d'alternative face à une pandémie aussi soudaine. Avec les appuis des partenaires au développement, les enseignements et apprentissages en salle de classe se sont déportés dans les plateformes numériques avec les enseignants et les élèves dans leurs ménages respectifs. De nombreux pays ont ressuscités les enseignements par la radio et la télévision, en combinaison avec les des plateformes numériques dédiées au télé-enseignement, y compris la mise à contribution des réseaux sociaux.

Les pays devront capitaliser sur cette expérience pour rendre les systèmes scolaires plus résilients face aux potentiels chocs si un palliatif serait l'enseignement à distance. Assurer l'accès aux services de base pour rendre possible un télé-enseignement équitable et inclusif nécessitera des choix de politiques de développement qui vont au-delà du secteur de l'éducation. Par exemple, au-delà du développement des compétences technopédagogiques chez les enseignants, l'accès à l'électricité et la connectivité dans les écoles et dans les ménages requiert une politique nationale de développement des TIC qui intègre le volet éducation. Sans un cadre de stratégie construite sur des éléments factuels et dans un cadre intersectoriel, il faut craindre un recours hâtif vers l'équipement des écoles, au détriment du développement des ressources humaines.



Les gouvernements devront faire preuve d'ingéniosité dans leurs choix d'investissement, et canaliser les appuis des partenaires vers les priorités nationales. Face aux ressources limitées il faudra faire des choix courageux, par exemple quels cycles d'enseignement faudrait-il prioriser ?

Les données de l'ISU montrent qu'en Afrique subsaharienne, 85% des apprenants de l'enseignement formel sont au primaire (62%) et au secondaire (23%). Elles montrent aussi un nombre important de pays disposant de proportions d'enseignants du primaire qui sont formés à l'utilisation des TIC pour enseigner, mais également de larges proportions d'écoles primaires sans connexion au courant électrique.



CONDUIRE DES ÉVALUATIONS DE L'APPRENTISSAGE PENDANT LES FERMETURES D'ÉCOLES

Pour répondre à la situation inédite des fermetures des écoles suite à la pandémie du coronavirus, les organisations internationales ont réfléchi à des solutions d'urgence permettant d'atténuer la perte d'apprentissage et de mettre en place la continuité d'un apprentissage de qualité.



Étant donné l'importance des évaluations de l'apprentissage en tant qu'instrument clé pour garantir l'équité et la qualité de l'éducation, c'est dans ce contexte que l'UNESCO-IICBA, TALENT et l'ADEA ont organisé deux webinaires (en anglais et en français), les 6 et 13 mai 2020, sur le thème « Conduire des évaluations de l'apprentissage pendant les fermetures d'écoles ». Ces webinaires visaient à partager des informations sur la manière dont les gouvernements aident les enseignants à continuer d'évaluer l'apprentissage pendant les fermetures d'écoles. En outre,



ils ont permis de partager des informations et des expériences sur les options d'évaluation de l'apprentissage à distance utilisées (ou qui pourraient être utilisées) par les enseignants du primaire et du secondaire.

Dans l'ensemble, différents experts de l'UNESCO et des pays d'Afrique subsaharienne ont souligné qu'il n'existe pas de « recette universelle » pour l'évaluation des élèves lorsque les écoles sont fermées. Alors que de nombreux pays de la région ont décidé de rouvrir les écoles pour les années d'examens, l'évaluation formative et le soutien aux élèves par l'enseignement à distance se sont avérés plus difficiles après la fermeture des écoles, en particulier dans les premières années d'études.

L'accès limité à Internet, le manque de formation informatique des enseignants, le manque d'infrastructures informatiques pour les élèves et les enseignants, sont parmi les défis communs pour l'évaluation de l'enseignement à distance.

Parmi les solutions et mesures d'urgence employées par les pays, on note l'implication parentale et l'auto-évaluation des élèves.



RAPPORT RÉGIONAL SUR LES MÉCANISMES ET PRATIQUES D'ASSURANCE QUALITÉ DANS LA FORMATION INITIALE DES ENSEIGNANTS DU CYCLE PRIMAIRE/FONDAMENTAL AU BURKINA FASO, AU MALI, AU NIGER ET AU SÉNÉGAL



Le Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest (Sahel), la CONFEMEN et l'IFEF ont réalisé un rapport qui diagnostique les mécanismes et pratiques d'assurance qualité dans la formation initiale des enseignants du primaire et de l'enseignement fondamental au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Sénégal. Ce rapport régional a été validé au cours d'un atelier de partage et de validation de trois jours, qui s'est tenu à Dakar, du 17 au 19 décembre 2019, et qui a réuni les quatre pays participant à l'étude.

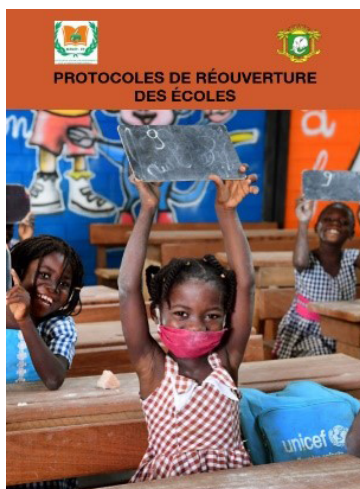
Cet atelier a permis de dégager des recommandations et pistes d'intervention d'appui aux pays pour l'amélioration de la formation initiale des enseignants et pour le développement de cadres d'assurance qualité dans l'éducation primaire/fondamentale.

Le rapport a révélé l'inexistence de mécanismes élaborés et institutionnalisés d'assurance qualité dans la formation des enseignants du cycle primaire et fondamental dans les quatre pays de l'étude, même si des prémises de bonnes pratiques d'assurance qualité existent dans certains pays. De plus, il a été souligné la nécessité de concevoir et de mettre en œuvre des systèmes d'assurance qualité à même de soutenir l'amélioration qualitative de la formation des enseignants.

Parmi les recommandations et pistes d'appui aux pays sur l'assurance qualité, figurent l'harmonisation des référentiels de formation des enseignants, la mise en place d'un dispositif autonome d'évaluation des programmes et la mise en place d'un système autonome d'assurance qualité intégrant la formation des enseignants.

Concernant le processus de développement de l'étude et de mise en place de l'assurance qualité, les recommandations ont été de prendre en compte l'éducation de base dans son intégralité (dont les sous-secteurs du préscolaire et du non-formel) pour les prochaines étapes de l'étude, de renforcer les capacités des acteurs de la formation initiale et continue en assurance qualité, et d'appuyer à l'émergence d'une cellule régionale, chargée de soutenir et de renforcer les capacités liées à l'assurance qualité dans les institutions de formation des maîtres et d'harmoniser les pratiques au niveau régional.





En ces temps de perturbations du fonctionnement régulier des écoles dues à la pandémie de la Covid-19, la CONFEMEN continue d'assumer ses missions. Ainsi, elle a organisé deux réunions virtuelles des Ministres membres de son Bureau, la première le 27 mars et la seconde le 29 avril 2020. À ces deux réunions, s'est ajoutée une rencontre régionale des ministres des pays d'Afrique qui s'est tenue le 5 juin 2020. Ces réunions ont constitué autant de cadres de partage d'expérience sur le fonctionnement des écoles, les solutions de continuité éducatives, les modalités de la reprise et, enfin sur les perspectives de réouverture des écoles l'année scolaire 2020-21.

Parallèlement à ces concertations, l'équipe du PASEC poursuit la finalisation de l'évaluation PASEC2019, notamment à travers les analyses psychométriques, l'exploitation des données et la rédaction du rapport international et des rapports nationaux.

Tout ce travail devrait déboucher sur la publication des résultats d'ici la fin de l'année 2020. Par ailleurs, l'OQE continue de dérouler sa programmation 2020. À cet effet, trois notes de politiques éducatives sont actuellement en préparation. Elles portent sur des questions vives telles que l'assurance qualité de la formation des enseignants, l'état de réalisation de l'ODD4 dans les pays d'Afrique subsaharienne francophone et le numérique en éducation.



CARTOGRAPHIE DES SYSTÈMES D'ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Cartographie des systèmes d'évaluation de l'apprentissage en Afrique subsaharienne est le titre d'une étude récente coordonnée par le Réseau des éducateurs pour la transformation de l'enseignement et de l'apprentissage (TALENT).

Les systèmes d'évaluation de l'apprentissage dans la région sont au centre de l'attention des ministres de l'éducation souhaitant améliorer leur capacité à suivre les résultats de l'apprentissage. TALENT vient de terminer une cartographie analytique des systèmes nationaux d'évaluation de l'apprentissage en Afrique subsaharienne. L'étude a trois objectifs principaux : identifier les forces et les faiblesses des pays en termes d'évaluation des résultats d'apprentissage; donner un aperçu des tendances récentes des différents types d'évaluation des apprentissages dans la région ; suggérer des moyens de renforcer les systèmes nationaux d'évaluation des apprentissages.

L'étude souligne que les différents types d'évaluation des apprentissages sont de plus en plus populaires dans la région. Parmi les principales conclusions, le rôle progressivement plus important des évaluations de l'apprentissage dans le cadre de l'engagement renouvelé de mettre l'accent sur la qualité. D'autre part, l'utilisation des données d'évaluation des apprentissages pour renforcer la qualité de l'éducation reste faible.





Parmi les facteurs qui freinent l'utilisation des données, on peut citer le manque de personnel qualifié pour analyser et traduire les données en solutions concrètes, la faible priorité accordée à l'utilisation des données d'évaluation des apprentissages et le risque d'interférence politique. Les longs délais de production et de publication des rapports peuvent également être préjudiciables à l'utilisation des données en temps utile.

Vous aussi, rejoignez le réseau TALENT !

Pour devenir membres officiels de TALENT, les organisations devront soumettre une lettre de candidature décrivant le respect des critères susmentionnés et la contribution que l'organisation est prête à apporter au groupe.

Afin de devenir membres, les institutions intéressées doivent remplir les critères suivants :

- Le mandat de l'institution/organisation/association doit fortement lié à la qualité de l'éducation, en particulier l'évaluation des apprentissages, le curriculum et/ou la pédagogie ;
- Être légalement enregistrée ou avoir une présence sur le terrain dans un pays de la Région d'Afrique de l'Ouest et du Centre ;
- Historique des activités dans les pays d'Afrique couverts ;
- Historique des activités liées à la formation des enseignants ou au suivi de la qualité de l'éducation dans la région ;
- La nature non lucrative de l'organisme demandeur ;
- Approbation à la majorité simple des membres du Groupe de pilotage.

Demande d'admission au sein du groupe de pilotage

Pour être admise en tant que membre du groupe de pilotage, une organisation doit suivre le processus et les critères susmentionnés et remplir quelques exigences supplémentaires :

- S'engager officiellement à contribuer (financièrement, techniquement ou en nature) à des activités communes pendant l'exercice biennal en cours ;
- Assister à au moins 3 des 4 réunions trimestrielles du comité de pilotage au cours de l'année.

L'admission d'une organisation candidate au sein du groupe de pilotage doit être officiellement approuvée par le comité de pilotage du Groupe régional de coordination sur l'ODD4-Education 2030 en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site [Education 2030 !](#)

CONTACTS

Secrétariat du TALENT :

Davide Ruscelli
d.ruscelli@unesco.org
Maty Gueye
m.gueye@unesco.org

Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest (Sahel)
Route de la plage de Ngor Dakar, Sénégal

© UNESCO Dakar, 2020



Association for the Development of Education in Africa

